ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mercredi 10 Mars 2020

Présents : Mmes LAURENÇOT (Présidente) COLOMBI ; MM. BES, RAIGE VERGER
Excusés : Mmes DAVIN, CHAMBON (C.T.D. D.A.P), MM. PEGAS ZANDOMENEGHI ; BRIEU.

JEUDI 19 MARS 2020 à 18H30 au DISTRICT
REUNION DES EQUIPES FEMININES
(Préparation de la saison 2020/2021)

Tirage au sort des Coupes le 19 MARS 2020

****

Suite à de nombreux changements tardifs de stade, d'horaire ou de date, nous vous rappelons que les courriers de demande de changement doivent arriver au District 8 jours ouvrés avant la date de la rencontre :

Pour les U15 F et U18 F le jeudi N-1 avant 16h00 pour une rencontre le samedi N.
Pour les séniors le vendredi N-1 avant 16h00 pour une rencontre le dimanche N

Exemple : Pour U15F et U18 F, les rencontres du samedi, le courrier doit être reçu le jeudi 5 avant 16h00.

Pour les Séniors, les rencontres du dimanche, le courrier doit être reçu le vendredi avant 15h00.

TOUTE MODIFICATION NON REGLEMENTAIRE SERA REFUSEE.
ATTENTION LA FMI EST OBLIGATOIRE
DANS LES CATEGORIES FEMININES
« U15F - U18F - SENIOR F à 8 ET SENIOR F à 11 »

En cas de difficulté veuillez-vous rapprocher du District.

Pour tout problème de fonctionnement, vous avez obligation de faire un rapport (justifiant le dysfonctionnement de la FMI) et ceux, de la part des 2 clubs ainsi que de l'arbitre officiel, si désigné.

- Pour les matchs amicaux ne pas oublier de faire la feuille de match (problème d'assurance en cas de blessure et incidents).

- Les tournois doivent être déclarés au District.

- Pour info les changements d'horaire et de date doivent parvenir 8 jours avant à la commission et que le club adverse soit prévenue.

RAPPEL :

TOUTES LES JOUEUSES INSCRITES SUR UNE FEUILLE DE MATCH DOIVENT POSSEDER UNE LICENCE POUR LE CLUB AVEC QUI ELLES JOUENT.

CORRESPONDANCES

ETOILE D'AUBUNE : Noté l'erreur du score pour le match du 07/03/20, rectification faite sur Footclub.

ISLE BC : Noté votre forfait pour le 07/03/20en Catégorie U18F - Poule Espoir.

PERTUIS USR : Noté votre forfait pour le 15/03/20 en Coupe Amitié Sénior à 8.

SECTEUR COUPE

COUPE PAUL CHABAS SENIOR à 11

Match n° 54400.1 **AVIGNON AC / ALTHEN SC** du 15/03/20 se jouera **à 11h00 Stade Léon DULCY.** Accord des 2 clubs et de la Commission.

Match n° 54401.1 **COURTHEZON SC / PHENIX CAVAILLON** du 15/03/20 est reporté **au 20/03/20 à 20h00 Stade de LA ROQUETTE.** Accord des 2 clubs et de la Commission.

SECTEUR CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT U15F à 8

POULE PROMOTION
Match n° 53698.2 **MONTEUX FCF / CHATEAURENARD FA** du 21/03/20 se jouera **à 14h00 Stade Raymond CHABRAN.** Accord des 2 clubs et de la Commission.

CHAMPIONNAT SENIOR à 11

POULE PROMOTION
Match n° 53559.2 **ALTHEN SC / MONTEUX FCF** du 22/03/20 se jouera **à 11h00 Stade René PUJOL 2.** Accord des 2 clubs et de la Commission.

Journée 13 du 03/05/20 est avancé au 26/04/20.
Journée 14 du 17/05/20 est avancé au 03/05/20.

Obligation barrage Ligue le 17 et 24/05/20.